



EQSP

NOM DE LA MALADIE : MALADIE VÉSICULEUSE DU PORC

Définition	La maladie vésiculeuse du porc est une virose contagieuse. Elle est d'une importance économique majeure, car elle doit être différenciée de la fièvre aphteuse.
Agent causal	L'agent causal est un entérovirus à ARN non enveloppé de la famille des <i>Picornaviridae</i> .
Risque pour la santé humaine	Cette maladie n'affecte pas les humains. Une infection accidentelle bénigne d'un travailleur de laboratoire a été signalée.
Conséquences	<p>La maladie au Canada est considérée comme une maladie d'impact majeur dans l'industrie porcine, en raison de sa similarité avec la fièvre aphteuse et l'importante valeur économique de l'industrie porcine du pays dans le commerce international.</p> <p>L'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) recommande que tout foyer de maladie vésiculeuse du porc soit considéré comme la fièvre aphteuse jusqu'à preuve du contraire par des tests de laboratoire. En attendant les résultats de laboratoire, toutes les activités d'exportation seront arrêtées. L'industrie porcine canadienne exporte autour du 70% de sa production et les restrictions en matière de commerce international qu'imposeraient les autres pays, seraient majeures.</p>
Animaux susceptibles	Le porc est considéré comme le seul hôte naturel du virus, bien qu'il puisse infecter les moutons en contact étroit avec des porcs infectés.
Signes cliniques	<p>La maladie est caractérisée par de la fièvre et la présence de vésicules dans la bouche, le museau et les pattes. Elle est généralement de nature bénigne et peut infecter les porcs de manière subclinique ou grave, mais rarement mortelle. Il est cependant impossible de distinguer à l'œil nu ces lésions vésiculeuses de celles causées par la fièvre aphteuse.</p> <p>Les signes cliniques peuvent être légers, comme une apparition soudaine de boiteries chez plusieurs animaux en contact étroit, un inconfort visible ou un refus de se déplacer sur des surfaces dures ou inapparentes, en particulier lorsque les porcs sont élevés sur une litière molle.</p> <p>La fièvre et la perte d'appétit sont évidentes avec des lésions vésiculaires fraîches ou en voie de guérison sur les pattes, en particulier dans la bande coronaire, la bouche, les lèvres, les trayons ou le museau. Les truies gestantes n'avortent généralement pas.</p> <p>Les jeunes porcs sont touchés plus durement. La perte de poids est normalement légère et le poids est repris en peu de temps. La plupart des porcs se rétablissent complètement en 2-3 semaines; cependant, une ligne horizontale sombre peut être vue sur les sabots où la croissance a été temporairement interrompue. Le taux de mortalité est très faible, voire nul.</p>

NOM DE LA MALADIE : MALADIE VÉSICULEUSE DU PORC

	Des signes neurologiques ont été rapportés, mais sont rares (frissons, démarche instable et mouvements saccadés des jambes).
Traitements	Il n'existe ni traitement ni vaccin contre la maladie vésiculeuse du porc.
Transmission	<p>L'infection se fait par voie orale ou par abrasions cutanées et peut provoquer une virémie, une excrétion virale fécale et des vésicules généralisées qui se rompent pour libérer de grandes quantités de virus.</p> <p>Les autres voies de transmission comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le déplacement de porcs vivants infectés; • les chaussures, les vêtements ou les mains contaminés; • des personnes en contact étroit avec des animaux infectés; • les équipements qui deviennent contaminés par l'utilisation sur ou à proximité d'animaux infectés; • tout véhicule qui circule sur des sites où des animaux sensibles sont logés; • la carcasse d'un animal infecté; • des pâturages, des rampes de chargement, des marchés, des routes, etc.; • des animaux domestiques ou sauvages qui peuvent transporter du matériel infecté sur leurs pattes ou leur pelage; • par contact avec des animaux infectés provenant de fermes voisines où des distances de séparation adéquates ne sont pas en place; et • l'alimentation avec des produits animaux infectés.
Transmission entre pays	L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) impose des exigences réglementaires rigoureuses qui s'appliquent aux animaux et aux produits d'animaux importés de pays où la maladie vésiculeuse du porc a été signalée. C'est l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) ou l'ACIA qui se charge de faire respecter ces exigences grâce aux inspections effectuées aux points d'entrée.
Résistance de l'agent	<p>Le virus peut survivre pendant de longues périodes dans l'environnement et les vecteurs jouent un rôle important dans la transmission.</p> <p>Il est relativement résistant à la chaleur et peut survivre à la dessiccation, au gel et à une large gamme de pH. Le virus viable a été détecté après 11 mois à un pH de 2,5 à 12 et une température entre 12 °C et - 20 °C. Il est inactivé après 2 heures à 56 °C et en 30 minutes à 60 °C.</p> <p>Dans certaines conditions, il peut survivre jusqu'à 2 ans comme dans la viande séchée, salée ou fumée. Il est aussi résistant aux processus de fermentation.</p> <p>Les désinfectants acides ou alcalins, qui fonctionnent bien pour le virus de la fièvre aphteuse, ne sont pas aussi efficaces pour celui de la maladie vésiculeuse du porc. Le virus est résistant aux détergents et aux solvants organiques tels que l'éther et le chloroforme.</p>

NOM DE LA MALADIE : MALADIE VÉSICULEUSE DU PORC

	<p>Le traitement direct des déchets de porc avec 1,5 % (p/v) de NaOH ou de Ca(OH)₂ pendant 30 minutes pourrait l'inactiver. Un mélange d'ammonium quaternaire et de 0,1 % de NaOH pendant 30 à 60 minutes ou le formaldéhyde 2 % pendant 18 minutes de contact ont également été démontrés efficaces.</p> <p>Pour la désinfection en absence de matière organique, les désinfectants, tels que les agents oxydants comme les hypochlorites, les iodophores et les acides, conviennent s'ils sont combinés avec des détergents.</p>
Confirmation du diagnostic	<p>Étant donné que la maladie vésiculeuse du porc ne peut pas être différenciée cliniquement des autres maladies vésiculeuses, y compris la fièvre aphteuse, un diagnostic de laboratoire est essentiel.</p>
Moyens de prévention	<p>Il n'y a pas de vaccin disponible dans le commerce. Les pays indemnes de la maladie peuvent la prévenir en contrôlant l'importation de porcs et de produits de porc ou en veillant à ce que les produits soient cuits ou traités pour tuer le virus. L'alimentation des porcs avec des ordures peut être interdite ou réglementée pour assurer une cuisson complète.</p>
Éradication	<p>Ce virus a été trouvé dans et sur des vers dans le sol où les porcs infectés ont été enterrés et dans les voies nasales des agriculteurs.</p> <p>L'intérêt de l'éradiquer repose sur les embargos de l'exportation de porcs et de produits dérivés du porc qui sont souvent imposés aux pays non indemnes. Pour tenter d'éradiquer la maladie vésiculeuse du porc, l'ACIA appliquerait sa politique d'abattage sanitaire qui comprend ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La destruction sans cruauté de tous les animaux infectés et exposés au virus; • La surveillance et le retraçage de tous les animaux potentiellement infectés ou exposés au virus; • Des mises en quarantaine et des mesures rigoureuses de contrôle des déplacements des animaux pour empêcher la propagation du virus; • La décontamination complète des lieux contaminés; • Le zonage pour circonscrire les régions contaminées et celles exemptes de la maladie.
Notifications et mesures de biosécurité	<p>La stratégie d'intervention d'urgence du Canada, en cas d'écllosion de la maladie vésiculeuse du porc, vise à éradiquer la maladie afin de rétablir le plus rapidement possible le statut sanitaire du Canada comme pays exempt de la maladie vésiculeuse du porc.</p> <p>Au Canada, elle est une maladie à déclaration obligatoire à l'ACIA en vertu de la <i>Loi sur la santé des animaux</i>. L'ACIA a la responsabilité d'enquêter immédiatement tous les cas présumés qui lui sont signalés. De plus, cette maladie est également réglementée au Québec, donc tout cas ou suspicion</p>

NOM DE LA MALADIE : MALADIE VÉSICULEUSE DU PORC

	<p>doit aussi être communiqué au ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation du Québec (MAPAQ).</p> <p>Si des signes cliniques pouvant faire penser à la maladie vésiculeuse du porc sont observés, il est urgent de consulter un médecin vétérinaire pour une évaluation diagnostique. Si, après l’évaluation diagnostique, le médecin vétérinaire suspecte la présence d’une maladie déclarable, il doit aviser immédiatement le bureau de district local de l’ACIA le plus près du site et la centrale de signalement du MAPAQ (1 844-ANIMAUX). Une telle situation devrait aussi être déclarée à l’Équipe québécoise de santé porcine par entremise de la ligne d’urgence des Éleveurs de porcs du Québec au 1 866 218-3042.</p> <p>Les mesures de biosécurité suivantes doivent être mises en place jusqu’à la visite du vétérinaire de l’ACIA :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bloquer toutes les voies d’accès au site; • Communiquer avec les fournisseurs de produits et de services de l’entreprise pour annuler les visites prévues; • Ne pas laisser sortir d’animaux morts ou vivants (déplacement vers un autre site ou départ à l’abattoir), de déchets, de véhicules ou d’équipements de la ferme; • Demander à toute personne se trouvant sur le site de rester sur place jusqu’à l’arrivée de l’équipe de l’ACIA qui viendra effectuer les nécropsies et prélèvements nécessaires pour établir un diagnostic. <p>Si le diagnostic est confirmé, la déclaration à l’Organisation mondial de la santé animale (OMSA, fondée en tant qu’Office international des épizooties (OIE)) sera effectuée par l’ACIA.</p>
<p>Résumé des actions prises pour prévenir l’entrée de la maladie au Canada et au Québec</p>	<p>L’ACIA impose des exigences réglementaires rigoureuses pour l’importation des animaux vivants. Les viandes importées des pays où la maladie vésiculeuse du porc a été signalée sont acceptées seulement si elles sont cuites, préparées commercialement ou hermétiquement scellées.</p> <p>Les voyageurs arrivant au Canada sont tenus de déclarer les aliments, les végétaux et les animaux ainsi que les produits de ces derniers à un agent de l’ASFC. Celle-ci joue un rôle clé en matière de protection de la salubrité des aliments, de la santé des animaux et de l’environnement en s’assurant que les voyageurs comprennent les risques associés à l’importation de produits interdits et qu’ils respectent les exigences canadiennes. Dans les points d’entrée, les agents de l’ASFC ont recours à des équipes de chiens détecteurs spécialement dressés pour dépister les produits alimentaires, les végétaux et les animaux.</p>

NOM DE LA MALADIE : MALADIE VÉSICULEUSE DU PORC

Historique et distribution géographique	<p>Les chercheurs suggèrent que le virus causal de la maladie a évolué entre 1945 et 1965 d'un virus humain à un virus porcin.</p> <p>La maladie vésiculeuse du porc a été reconnue pour la première fois en Italie en 1966. Entre 1972 et 1982, plusieurs pays européens ont connu des épidémies, mais le nombre de foyers détectés dans la plupart de ces pays était limité. Les signalements de foyers en Europe de 1986 à 1992 étaient exclusivement en Italie. Cependant, en 1992, la maladie a été signalée aux Pays-Bas, suivis de la Belgique et de l'Espagne en 1993.</p> <p>Bien que le virus ait été éradiqué du Japon au milieu des années 1970 et de la plupart des pays européens au milieu des années 1980, il est resté endémique en Italie et a provoqué des foyers sporadiques dans d'autres pays européens au cours des années 1990, au Portugal en 2003, 2004 et 2007, où des programmes de surveillance et d'éradication sont maintenus en place jusqu'à présent.</p> <p>En Italie, le programme national de surveillance et d'éradication a démarré en 1995, dans le but de parvenir à l'éradication au moyen d'un système de certification sanitaire des élevages porcins. Depuis 2009, près de 400 000 porcs sont soumis à des tests sérologiques chaque année. Le dernier foyer dans ce pays a été notifié en 2015 et le dernier porc séropositif a été détecté en 2017.</p> <p>La maladie vésiculeuse du porc n'a jamais été observée au Canada. Les pays officiellement reconnus par le Canada comme étant indemnes de la maladie vésiculeuse du porc sont* :</p> <p>Amérique du Nord : États-Unis et Mexique; Amérique centrale et Caraïbes : Belize, Costa Rica, Cuba, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama; Amérique du Sud : Argentine, Brésil, Chili et Uruguay; Asie : Japon; Europe : Islande, Norvège, Royaume-Uni, Suisse et <u>Union européenne (zone)</u>¹; Océanie : Australie.</p>
--	---

* ACIA, [En ligne]. [<https://inspection.canada.ca/sante-des-animaux/animaux-terrestres/maladies/declaration-obligatoire/maladie-vesiculeuse-du-porc/pays-reconnus-etant-indemnes-de-la-maladie/fra/1315489335531/1315489522507>] (Consulté le 10 août 2021).

¹ Les importations de viande et de produits de porc en provenance d'Italie ne sont autorisées que dans certaines zones.

Ce projet a été rendu possible grâce à l'appui financier de La Financière agricole du Québec

RÉFÉRENCES

ACIA, *Maladie vésiculeuse du porc – Pays reconnus par le Canada comme étant indemnes de la maladie*, [En ligne], 2021. [<https://inspection.canada.ca/sante-des-animaux/animaux-terrestres/maladies/declaration-obligatoire/maladie-vesiculeuse-du-porc/pays-reconnus-etant-indemnes-de-la-maladie/fra/1315489335531/1315489522507>].

ACIA, *Maladie vésiculeuse du porc – Fiche de renseignements*, [En ligne], 2014. [<https://inspection.canada.ca/sante-des-animaux/animaux-terrestres/maladies/declaration-obligatoire/maladie-vesiculeuse-du-porc/fiche-de-renseignements/fra/1315491274589/1315491569672>].

EUROPEAN FOOD SAFETY AUTHORITY, *Scientific Opinion on Swine Vesicular Disease and Vesicular Stomatitis*, EFSA Journal, Parma, Italy. 10(4):2631, 2012.

J. MANN, *Swine Vesicular Disease: Pathways of Infection*, The Pirbright Institute, UK. J. Hyg., Camb. 84, 355, 1980.

OIE-WAHIS, *Swine Vesicular Diseases. Country or Disease Dashboard*, [En ligne], 2020. [<https://wahis.oie.int/#/dashboards/country-or-disease-dashboard>].

M. TAMBA, F. PLASMATI, E. BROCCHI, L. RUOCCO, *Eradication of Swine Vesicular Disease in Italy*. Viruses, 12, 1269; doi:10.3390/v12111269, 2020.

THE CENTER FOR FOOD SECURITY AND PUBLIC HEALTH, *Swine Vesicular Disease*, [En ligne], 2017. [https://www.cfsph.iastate.edu/Factsheets/pdfs/swine_vesicular_disease.pdf].

THE MERCK VETERINARY MANUAL, [En ligne], 2015. [<https://www.msdvetmanual.com/generalized-conditions/swine-vesicular-disease/overview-of-swine-vesicular-disease?query=%20swine%20vesicular%20disease>].

OIE, *Swine Vesicular Disease, Aetiology Epidemiology Diagnosis Prevention and Control References*. Paris, France, 2020.

Le 10 mars 2022